



Centre de musique
des Forces canadiennes



EXIGENCES POUR LES AUDITIONS – PIANO

Toutes les auditions auront lieu devant jury, et les candidats seront accompagnés par l'une des musiques des Forces canadiennes (Force régulière).

SOLOS PRÉPARÉS

Les candidats doivent préparer au moins trois pièces contrastantes. Les pièces obligatoires n° 2 et n° 3 seront jouées avec une section rythmique.

Pièce obligatoire n° 1 – Jouer l'un des Préludes et fugues de J.S. Bach.

Pièce obligatoire n° 2 – Jouer une pièce du répertoire swing traditionnel. Cette pièce sera jouée avec une section rythmique et mettra en valeur les compétences du candidat ou de la candidate en interprétation de mélodies et en improvisation sur une suite d'accords.

Pièce obligatoire n° 3 – Jouer une pièce de style musical contrastant (funk, fusion, latin jazz, rock). Cette pièce sera jouée avec une section rythmique et mettra en valeur les compétences du candidat ou de la candidate en interprétation de mélodies et en improvisation sur une suite d'accords.

Pièces facultatives – Jouer un solo de son choix qui met en valeur sa maîtrise de l'instrument. Ce solo sera joué sans accompagnement et peut être tiré du répertoire classique, romantique ou impressionniste, du répertoire du 20^e siècle, ou du répertoire jazz ou populaire traditionnel. Le solo doit également mettre en évidence la maîtrise d'un deuxième instrument (p. ex. la voix).

GAMMES ET ARPÈGES

Gammes diatoniques (tous les tons) – Gammes majeures, et gammes mineures harmoniques et mélodiques.

Gamme chromatique – Toute la tessiture pratique de l'instrument.

Arpèges (tous les tons) – Accords parfaits majeurs et mineurs, septièmes de dominante et septièmes diminuées.

Remarque : - Toutes les gammes et tous les arpèges doivent être joués de mémoire, sur quatre octaves, à deux mains, en doubles-croches, à un tempo de 120 à la noire.

- Les gammes doivent être suivies soit d'un arpège, soit d'une septième de dominante (formée sur le 5^e degré) jouée en arpège, soit d'une septième diminuée (formée sur le 7^e degré) jouée en arpège.

- Les arpèges doivent se conclure par une résolution sur la tonique.

LECTURE À VUE

Jouer en lecture à vue diverses pièces contrastantes qui seront fournies lors de l'audition.

REMARQUE

Un jury évaluera les enregistrements et les curriculum vitae afin de sélectionner les meilleurs candidats. Au besoin, les candidats retenus seront convoqués à une audition devant jury par le Centre de musique des Forces canadiennes.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

DHP 7 – Centre de musique des FC (Ex – Centre de musique des Forces canadiennes)
Direction de l'histoire et du patrimoine (DHP 7)
Quartier général de la Défense nationale
Imm. 16, site d'Uplands
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0K2
Téléphone : (613) 991-2105
Télécopieur : (613) 991-1364